

Séminaire théorique

L'acceptabilité sociale des énergies renouvelables

Présidé par Axelle Ferrant

Sous la supervision de
Professeure Corinne Gendron
Professeure Stéphanie Yates
Professeure Alice Friser

Les Cahiers du CRSDD • collection recherche

No 05-2024

Table des matières

Présentation du séminaire	3
---------------------------	---

<i>Bobbio, L. et Melé, P. (2015). Introduction. Les relations paradoxales entre conflit et participation. Participations, N° 13(3), 7-33. https://doi.org/10.3917/parti.013.0007</i>	5
---	---

<i>Batel, S. (2020). Research on the social acceptance of renewable energy technologies: Past, present and future, Energy Research & Social Science, 68, https://doi.org/10.1016/j.erss.2020.101544.</i>	9
---	---

<i>Heffron, R. J., De Fontenelle, L., Basil, C., Del Guayo Castiella, I., Droubi, S., Hazrati, M., ... de Sartre, X. A. (2023). Pathways of scholarship for energy justice and the social contract. Journal of Energy & Natural Resources Law, 41(2), 211–232. https://doi.org/10.1080/02646811.2023.2190689</i>	14
--	----

<i>Evrard, A. et Pasquier, R. (2018). Territorialiser la politique de l'éolien maritime en France Entre injonctions étatiques et logiques d'appropriation. Gouvernement et action publique, VOL. 7(4), 63-91. https://doi.org/10.3917/gap.184.0063.</i>	20
--	----

<i>Chailleux, S., Arnauld de Sartre, X., & Briday, R. (2023). Ecological modernisation wanderings: ambivalent framing and unstable coalitions in the development of Carbon Capture, Utilisation, and Storage (CCUS) in France. Journal of Environmental Policy & Planning, 25(4), 400–412. https://doi.org/10.1080/1523908X.2022.2162865</i>	26
--	----

Les énergies renouvelables « ne sont ni sans conséquence sur l'environnement, ni illimitées » (Meadows et al., 2013)

Présentation du séminaire

Par Axelle Ferrant

Face à la dérive climatique et à l'annihilation de la biodiversité, la transition socioécologique est désormais devenue un impératif. La nécessité de protéger l'environnement fait consensus, mais les mesures à prendre pour assurer cette protection de façon juste et rapide ne font quant à elles pas l'unanimité. Parmi ces mesures, figurent notamment des projets visant l'utilisation d'énergies renouvelables. La construction de parcs éoliens ou la conversion d'espaces agricoles ou forestiers en vastes champs de panneaux solaires suscitent la controverse. Comme le mentionnaient déjà Meadows et al. (2013) dans l'extrait ci-dessus, les énergies renouvelables ne sont pas une panacée.

Se pose alors l'épineuse question de l'acceptabilité sociale des énergies renouvelables. Dans quelle mesure ces projets présentés comme nécessaires à la protection de l'environnement sont-ils jugés acceptables ? Quelles dynamiques d'acceptabilité sociale ces projets soulèvent-ils dans des situations souvent complexes, voire paradoxales ? Dans quelle mesure ces projets répondent-ils effectivement aux objectifs de transition socioécologique qu'ils sont censés soutenir ?

L'objectif de ce séminaire est de s'interroger sur les enjeux d'acceptabilité sociale suscités par les énergies renouvelables à partir de sept textes qui abordent ces questions. Les premiers textes abordent ces questions sous un angle plus général et théorique, tandis que les textes suivants s'y intéressent davantage sous un angle empirique.

L'acceptabilité sociale des énergies renouvelables

Je tiens à remercier les participant.e.s, pour leurs précieuses contributions préparées en amont et pour le temps consacré aux riches discussions. Merci également aux professeures qui ont supervisé ce séminaire.

Bonne lecture !

Bobbio, L. et Melé, P. (2015). Introduction. Les relations paradoxales entre conflit et participation. *Participations*, N° 13(3), 7-33. <https://doi.org/10.3917/parti.013.0007>

Par Axelle Ferrant

Question

L'article part du constat d'une situation paradoxale entre participation et conflit : pour certains, la participation est accusée de contenir ou limiter les conflits, pour d'autres, elle est accusée de favoriser le développement des conflits. L'objectif de l'article est d'étudier ce paradoxe sur les plans à la fois analytique et normatif. Les questions analysées sont donc :

- Est-ce que les processus participatifs institutionnels limitent ou renforcent les conflits? (plan analytique – effet de la participation)
- Est-ce que les conflits ne devraient jamais être évités, apaisés afin de les laisser s'exprimer, se développer? (plan normatif – position à adopter par rapport au conflit)

Réponse

À partir d'une revue de la littérature et des textes présentés dans le numéro, la réponse des auteurs à ces questions est nuancée : il n'est pas possible d'y répondre de manière tranchée ni de proposer une généralisation applicable à toutes les situations.

Selon les auteurs, il est essentiel de tenir compte des deux dimensions, analytique et normative, dans le débat conflit-participation. Selon eux, conflit et participation sont trop souvent opposés de façon dichotomique (le conflit est associé au sauvage et à la lutte *versus* la participation est associée au domestique et

au débat organisé) ce qui implique que les acteurs sociaux ont tendance à prendre parti pour l'un ou pour l'autre. La position dominante dans la littérature francophone est, selon l'étude, de prendre parti pour le conflit et contre la participation ; les auteurs cherchent à interroger et nuancer cette position agonistique dominante.

Argumentaire

Les auteurs traitent de la participation qui se déploie dans les « dispositifs organisés par les institutions publiques afin d'impliquer les citoyens, d'une façon plus ou moins contraignante, dans la prise d'une décision publique » (Bobbio et Melé, 2015, p.8). Ils s'intéressent donc à la participation à laquelle les citoyens sont invités par les institutions et non à la participation en tant que mobilisation de contestation plus spontanée. Le conflit est quant à lui défini dans l'article comme « la stratégie de groupes mobilisés qui cherchent à peser sur ou à empêcher une décision » (Bobbio et Melé, 2015, pp.8-9).

Les auteurs s'intéressent d'abord à la dimension normative et interrogent la prise de position en faveur des conflits contre la participation. Selon eux, la littérature a récemment réhabilité le conflit, vu comme nécessaire en réaction à la pensée unique néolibérale, tout en dévalorisant la participation institutionnalisée. Ils nuancent l'approche agonistique qui tend à suggérer que la participation par le conflit est « plus efficace pour intégrer les objectifs des opposants dans les politiques publiques » que la participation institutionnalisée (Bobbio et Melé, 2015, p.17). Selon eux, cette situation ne peut pas être généralisée. Les mécanismes de participation institutionnalisée permettent parfois de donner la parole à des intérêts marginalisés dans des situations de faible conflit. Ils invitent donc à sortir d'une vision dichotomique de conflit *versus* participation et de considérer que les conflits peuvent,

selon les cas, enrichir les processus participatifs et mener à des compromis présentant des avantages pour toutes les parties.

Les auteurs remettent en cause le fait que la participation ne soit pas étudiée avec autant d'attention que les conflits. Selon eux, la littérature a en effet accordé plus d'attention aux conflits qu'aux processus participatifs. Or, ils considèrent qu'une attention similaire devrait être accordée tant aux conflits qu'à la participation.

Ensuite, les auteurs s'intéressent à la dimension empirique pour comprendre comment les conflits influencent la participation et vice versa. Dans cette section, les auteurs font référence à différents articles scientifiques traitant de cas particuliers de participation et de conflits. Ils se penchent notamment sur la place des conflits dans différents types de dispositifs de participation. Par exemple, ils citent une étude québécoise pour soutenir que les processus du BAPE ont pour objectif de « laisser s'exprimer les oppositions aux grands projets afin d'améliorer l'analyse de leurs impacts » (Bobbio et Melé, 2015, p.19).

Les auteurs soulignent la complexité et la multitude de situations qui démontrent qu'il n'est pas possible de conclure simplement et de manière unique à la question de l'influence des conflits sur la participation et vice versa. Dans certains cas, les processus de participation laissent place aux conflits pour permettre aux voix dissidentes de se faire entendre, dans d'autres cas la participation institutionnalisée est vue comme un simulacre pour faire taire les oppositions. Quoi qu'il en soit, la participation est souvent perçue par les élus et les porteurs de projets comme un risque et une perte de contrôle sur les processus de décision. L'appréhension d'un conflit, plus que l'ouverture effective d'un espace de participation, semble éveiller les oppositions.

L'acceptabilité sociale des énergies renouvelables

Les auteurs concluent qu'il faut sortir d'une vision dichotomique trop souvent rencontrée dans la littérature entre conflit et participation. S'il arrive que des activistes cherchent à instrumentaliser la participation ou que des porteurs de projets mettent en place des mécanismes de participation dans le but de manipuler les conflits, ces cas ne peuvent être généralisés. Conflit et participation ne sont pas toujours ennemis, ils peuvent au contraire être utiles l'un à l'autre. Les conflits peuvent donner du sens à la participation, tandis que la participation peut offrir des solutions aux conflits. Les auteurs invitent les chercheurs qui analysent des problématiques de conflits et de participation à recontextualiser, dans l'espace et le temps, ces conflits et ces dispositifs de participation.

Contribution

Cet article est une contribution à la littérature sur les paradoxes de la participation institutionnalisée. Il met en lumière les interactions situées et complexes entre conflits et participation.

Utilité

L'article est utile pour comprendre les relations ambivalentes entre la participation et les conflits, notamment dans des contextes de conflits environnementaux ou territoriaux. Ils reviennent spécifiquement sur le cas de la participation institutionnalisée.

Critique

De manière générale, l'article est utile pour interroger certains aspects de l'acceptabilité sociale des énergies renouvelables, même s'il ne s'agit pas de l'objet de l'article. En effet, ces projets suscitent à la fois des conflits locaux et engagent des dispositifs de participation institutionnalisée qu'il convient, en suivant la suggestion de l'article, d'étudier simultanément et en y accordant la même importance.

Toutefois, l'article paraît parfois un peu flou. L'argumentation repose en grande partie sur une analyse théorique de la littérature, ce qui laisse une part d'abstraction et d'incertitude sur les effets concrets observés dans des études empiriques. La lecture de l'ensemble des articles cités en exemple permettrait probablement d'éclaircir ce point. Un graphique ou un tableau synthèse aurait grandement facilité la lecture et la compréhension du texte.

Il serait par ailleurs intéressant de développer davantage les implications pratiques de cette réflexion pour les acteurs politiques ou les promoteurs de projets. En effet, la conclusion des auteurs selon laquelle il n'est pas possible de généraliser les effets de la participation ni la place à laisser au développement de conflits, rend les conclusions plutôt vagues. Finalement, la participation institutionnalisée et les conflits apparaissent comme des outils à double tranchant à analyser au cas par cas.

Batel, S. (2020). Research on the social acceptance of renewable energy technologies: Past, present and future, Energy Research & Social Science, 68, <https://doi.org/10.1016/j.erss.2020.101544>.

Par Marlene Moreno Rabanal, MBA

Contexte

L'autrice part du constat que les recherches sur l'acceptation sociale des technologies des énergies renouvelables et des infrastructures associées (TER) dans les sciences sociales ont été très prolifiques au cours des trente dernières années.

Question

L'acceptabilité sociale des énergies renouvelables

Face à ce constat, l'autrice se demande comment la recherche sur l'acceptation sociale des TER a évolué au fil du temps, où elle nous mène actuellement et quelles directions nous devrions suivre à l'avenir.

Réponse

L'autrice identifie trois « vagues » dans la recherche sur l'acceptation sociale des TER :

Première vague : approches normatives (années 1980-1990)

Ces approches, souvent influencées par la théorie de la perception du risque, visaient principalement à surmonter l'opposition publique aux TER, notamment par l'identification et la tentative de réduction du phénomène NIMBY (« not in my back yard »). Le NIMBY est un syndrome ou un phénomène qui résume l'idée que les gens s'opposent à ces installations parce qu'elles sont construites dans leur propre arrière-cour, se basant ainsi sur l'égoïsme (ne pas tenir compte du bien commun), l'ignorance (ne pas être capable de comprendre la nécessité de la construction de telles installations) et l'irrationalité (réagir de manière émotionnelle).

Deuxième vague : Critique des recherches antérieures (années 2000)

Ces approches déconstruisissent l'explication NIMBY et ils se sont développés selon deux voies :

- Première voie s'est concentrée sur : a) les facteurs socio-psychologiques variés pour expliquer l'opposition au TER; b) des questions de justice distributive, en mettant l'accent, par exemple, sur les avantages pour la communauté; c) des questions de justice procédurale, en mettant l'accent, par exemple, sur l'engagement communautaire délibératif.

- Deuxième voie s'est concentrée sur des acteurs et des échelles d'analyse plus larges, ce qui a permis d'initier des liaisons avec les décideurs politiques et les développeurs de TER pour essayer de changer certaines de leurs pratiques.

Troisième vague : approches critiques (années 2010-présent)

Ces approches remettent en question les fondements mêmes des recherches précédentes en soulignant le rôle du capitalisme néolibéral dans le déploiement des TER (y compris celles encouragées par la recherche elle-même liée aux TER). Les recherches mettent l'accent sur les injustices et les inégalités liées au déploiement des TER, en considérant pleinement la signification que les gens attribuent aux TER comme étant socialement ancrée et coconstruite. Des aspects tels que le colonialisme énergétique et la dépossession sont également pris en compte.

À partir de la troisième vague, l'autrice présente quelques tendances émergentes et suggestions pour l'avenir :

- Sur le plan idéologique : les réactions des citoyens face aux TER dans le contexte des sociétés capitalistes néolibérales.
- Sur le plan théorique : examiner la dynamique des réponses des individus à la TER au fil du temps, au niveau local, national et mondial.
- Sur le plan méthodologique : utiliser des méthodes de collecte de données telles que l'ethnographie, les journaux intimes, les entretiens d'histoire de vie et l'analyse des médias sociaux.

Argumentaire

L'acceptabilité sociale des énergies renouvelables

L'autrice n'a pas pour objectif de passer en revue de manière exhaustive la littérature sur l'acceptation sociale de la TER au fil des ans, ni de proposer une définition et une discussion détaillées des concepts et des tendances théoriques existants dans la recherche sur l'acceptation sociale de la RET. L'article s'appuie donc sur une analyse de la littérature existante pour structurer son argumentaire, étant donné que l'objectif de l'article est d'offrir une perspective utile sur la manière dont ce domaine de recherche a eu tendance à s'organiser, parfois de manière organique, parfois de manière idéologique, au cours des dernières années, et sur la direction qu'il semble prendre à l'avenir.

L'autrice utilise un cadre chronologique pour mettre en évidence l'évolution des approches de recherche (normative, criticisme et critique), en soulignant les limites des approches antérieures et en proposant une perspective plus critique pour les recherches futures.

L'autrice conclut donc que les approches critiques des énergies renouvelables doivent examiner comment celles-ci sont intégrées dans les systèmes capitalistes néolibéraux actuels, où elles sont perçues à la fois comme solution et problème face au changement climatique. Malgré leur caractère durable et renouvelable, elles peuvent paradoxalement être non durables et non renouvelables. Elle affirme que ce mouvement critique, bien qu'émergent et minoritaire, est essentiel pour faire progresser la recherche sur les transitions énergétiques post-carbone et contribuer à la création de sociétés plus justes, démocratiques et durables.

Contribution

La contribution principale de cet article réside dans la division de la recherche sur l'acceptation sociale des TER en trois vagues distinctes, et en suggérant des avenues de recherche plus justes, démocratiques et durables.

Utilité

L'article est utile tant pour les chercheurs que pour les décideurs politiques et les acteurs impliqués dans le développement des TER. Il oriente les recherches futures sur l'acceptation sociale des TER grâce à l'identification des perspectives futures. Il informe également sur les aspects sociaux qui influencent l'acceptation des TER, ce qui peut s'avérer utile lors de l'élaboration de stratégies de communication et d'engagement de la communauté.

Critique

Bien que l'article offre une contribution importante, nous lui reprochons un certain manque de profondeur dans l'analyse de chaque vague de recherche. Une analyse plus détaillée des méthodes utilisées dans chaque phase aurait pu renforcer l'argumentaire. De plus, la catégorisation en trois vagues, bien qu'utile pour la structure de l'article, pourrait être vue comme une simplification excessive de la complexité du sujet. Des critères d'inclusion / exclusion utilisés dans chaque phase auraient pu minimiser le potentiel de biais dans la sélection d'études. Enfin, l'article se concentre principalement sur les aspects critiques de la recherche, ce qui pourrait laisser une place insuffisante à l'analyse des approches normatives qui ont malgré tout permis des avancées dans le déploiement des TER. Une analyse de la conception des études, de la collecte de données et des techniques d'analyse aurait pu renforcer la robustesse de l'information présentée dans cet article.

Références

Batel, S. (2018). A critical discussion of research on the social acceptance of renewable energy generation and associated infrastructures and an agenda for the

future. *Journal of Environmental Policy & Planning*, 20(3), 356–369. <https://doi.org/10.1080/1523908X.2017.1417120>

Heffron, R. J., De Fontenelle, L., Basil, C., Del Guayo Castiella, I., Droubi, S., Hazrati, M., ... de Sartre, X. A. (2023). Pathways of scholarship for energy justice and the social contract. *Journal of Energy & Natural Resources Law*, 41(2), 211–232. <https://doi.org/10.1080/02646811.2023.2190689>

Par Rachida Bouhid

Question

La question de recherche à laquelle cette étude répond est : Comment intégrer les principes de justice énergétique dans un nouveau contrat social pour rééquilibrer les relations entre les parties prenantes du secteur de l'énergie et promouvoir une transition énergétique équitable, inclusive et durable ? L'étude examine les déséquilibres systémiques actuels dans le secteur énergétique et explore les moyens par lesquels un contrat social renouvelé peut répondre aux défis environnementaux, économiques et sociaux, tout en plaçant l'équité et la justice au cœur des politiques et des pratiques énergétiques.

Réponse

Les chercheurs répondent à la question de recherche en soulignant que l'intégration des principes de justice énergétique dans un nouveau contrat social exige une transformation profonde des relations entre les parties prenantes du secteur énergétique. Ce contrat social doit adopter une approche globale pour relever les défis environnementaux, sociaux et économiques liés à la

transition énergétique dans une perspective qui repose sur les dimensions suivantes :

La centralité de la justice énergétique

Les chercheurs placent la justice énergétique au cœur du nouveau contrat social. Ils lui identifient trois aspects essentiels :

- La justice réparatrice, visant à corriger les dommages causés par les activités énergétiques passées, notamment pour les communautés marginalisées et les écosystèmes endommagés.
- La justice distributive, garantissant une répartition équitable des ressources et des bénéfices issus de la transition énergétique, en particulier pour les populations vulnérables.
- La justice procédurale, mettant l'accent sur la participation inclusive et active des citoyens, en veillant à intégrer les groupes les plus marginalisés dans les processus décisionnels.

Réformes des pratiques énergétiques

Les chercheurs préconisent une transition vers des systèmes énergétiques décarbonés et décentralisés, permettant aux consommateurs de produire leur propre énergie via des technologies renouvelables. Ils recommandent des réformes fiscales, notamment une taxation des énergies fossiles pour promouvoir les énergies renouvelables et réduire les inégalités. Les investissements doivent s'aligner sur les principes de justice énergétique, privilégiant des projets durables et éthiques, tout en évitant ceux qui nuisent aux populations ou à l'environnement.

Protection des droits humains et environnementaux

La protection des générations futures est un impératif dans ce contrat social. Les chercheurs insistent sur l'importance de

L'acceptabilité sociale des énergies renouvelables

mécanismes tenant compte des besoins à long terme, tout en soutenant les communautés vulnérables, comme les Petits États Insulaires en Développement (PEID) et les populations autochtones, souvent premières victimes des impacts climatiques.

Rôle de l'éducation et de la recherche

L'éducation et la recherche sont des piliers essentiels pour promouvoir une compréhension des enjeux énergétiques et sensibiliser les citoyens à leurs choix. Les chercheurs recommandent des programmes éducatifs axés sur la justice énergétique afin de préparer les générations futures à participer activement aux décisions.

Gouvernance et mise en œuvre

Enfin, la gouvernance doit être transparente, participative et inclusive. Ce nouveau contrat social doit impliquer gouvernements, entreprises et citoyens dans un dialogue constant et honnête, soutenu par des politiques adaptées aux spécificités locales et internationales. Une telle gouvernance est essentielle pour une répartition équitable des bénéfices et des responsabilités.

En somme, les chercheurs proposent un cadre ambitieux, alliant justice, équité et durabilité, pour transformer le secteur énergétique et répondre aux défis environnementaux et sociétaux actuels.

Argumentaire

Les auteurs répondent à la question de recherche en analysant les défaillances du système énergétique actuel, en s'appuyant sur un cadre théorique basé sur la justice sociale et en mobilisant des arguments pratiques et éthiques. Ils affirment qu'une refonte radicale des relations entre les parties prenantes, structurée

autour d'un contrat social axé sur la justice énergétique, est essentielle pour relever les défis environnementaux et sociétaux actuels.

Les défaillances du secteur énergétique sont mises en évidence par les auteurs, qui dénoncent la persistance de pratiques obsolètes, notamment la dépendance aux énergies fossiles. Ce système perpétue les inégalités sociales et les dommages environnementaux, tout en favorisant une répartition inéquitable des coûts et des bénéfices. Ces constats soulignent l'urgence d'une transformation fondamentale pour répondre aux enjeux climatiques et sociaux.

Les auteurs placent la justice énergétique au cœur de leur réflexion, en insistant sur ses trois dimensions : réparatrice, distributive et procédurale. Le contrat social, inspiré des idées de Rousseau, est présenté comme un levier pour transformer les relations entre les parties prenantes. Les États doivent promouvoir des cadres de gouvernance équitables et transparents, les entreprises adopter des pratiques responsables, et les citoyens devenir des acteurs essentiels des transitions énergétiques. Ce contrat renouvelé redéfinit les droits et responsabilités dans le secteur énergétique.

Les auteurs insistent sur l'urgence climatique et la nécessité de politiques énergétiques résilientes, rappelant que les impacts du changement climatique frappent particulièrement les communautés vulnérables, telles que les Petits États Insulaires en Développement et les populations autochtones. Cette urgence impose des actions rapides et coordonnées.

Enfin, les auteurs soulignent l'importance de l'éducation et de la sensibilisation pour former une citoyenneté énergétique active et surmonter les résistances au changement. Ils appellent à une gouvernance mondiale renforcée, citant des initiatives comme le

L'acceptabilité sociale des énergies renouvelables

fonds pour pertes et dommages (Loss and Damage Fund) décidé lors de la COP27. À travers ces propositions, l'étude intègre également une dimension éthique forte, en plaidant pour la protection des droits des générations futures et une évaluation systématique des impacts à long terme des décisions énergétiques.

Contribution et utilité

Cette étude apporte une contribution significative à la réflexion sur la transition énergétique en liant les principes de justice énergétique à un nouveau contrat social, tout en proposant un cadre théorique et pratique pour rééquilibrer les relations entre les parties prenantes du secteur énergétique. Elle propose une matrice de dix axes de recherche prioritaires, abordant la justice réparatrice, distributive et procédurale, ainsi que des enjeux de gouvernance, de droits humains et de durabilité. En articulant ces dimensions avec un contrat social, l'étude met en avant une approche éthique, inclusive et intergénérationnelle pour répondre aux déséquilibres actuels.

Les recommandations pratiques incluent des réformes dans les secteurs minier et électrique, l'instauration de politiques fiscales équitables et l'orientation des investissements vers des projets alignés avec la justice énergétique. L'accent est mis sur l'urgence climatique, la protection des générations futures et les droits des populations vulnérables, comme les autochtones et les petits États insulaires en développement (PEID). En adoptant une approche interdisciplinaire, l'étude fournit une base solide pour les chercheurs et décideurs.

Cette étude est utile pour orienter la recherche, en identifiant des priorités interdisciplinaires, et pour les décideurs politiques, en proposant des outils pour intégrer la justice énergétique dans la gouvernance. Elle sensibilise les entreprises énergétiques aux

pratiques durables et responsables et promeut l'éducation pour développer une citoyenneté énergétique active. Elle offre une vision claire d'un avenir énergétique équitable et durable, accompagnée de recommandations concrètes pour accélérer la transition dans un cadre collaboratif et éthique.

Critique

Cette étude, bien qu'innovante, présente des limites notables. Son cadre théorique, articulant justice énergétique et contrat social, est ambitieux mais reste abstrait et difficilement applicable à des contextes variés. Les recommandations pratiques, telles que la taxation des énergies fossiles ou la participation citoyenne, se heurtent à des contraintes politiques, économiques et institutionnelles, souvent accompagnées d'un manque de ressources. De plus, l'insuffisance d'exemples empiriques limite la démonstration de la faisabilité réelle de ses propositions. L'appel à une interdisciplinarité accrue, bien qu'essentiel, est complexe à mettre en œuvre sans cadre méthodologique clair. Enfin, malgré l'urgence climatique reconnue, l'étude manque d'un échéancier concret pour ses recommandations, limitant son impact dans un contexte où des actions rapides sont nécessaires. En somme, cette étude propose des idées novatrices, mais ses limites théoriques, méthodologiques et pratiques soulèvent des interrogations sur sa portée et sa mise en œuvre effective dans les transitions énergétiques.

Evrard, A. et Pasquier, R. (2018). Territorialiser la politique de l'éolien maritime en France Entre injonctions étatiques et logiques d'appropriation. *Gouvernement et action publique*, VOL. 7(4), 63-91. <https://doi.org/10.3917/gap.184.0063>.

Par Martin Ntho

Introduction

Dans le contexte global des énergies renouvelables, l'éolien offshore en France est perçu comme une solution clé pour atteindre les objectifs nationaux en matière de transition énergétique. Cependant, cette filière se développe dans une tension entre la centralisation des décisions étatiques et les logiques d'appropriation locale. L'article analyse cette dynamique hybride à travers deux projets de parcs éoliens offshore : celui de la baie de Saint-Brieuc en Bretagne et celui de la baie de Seine en Normandie.

Les auteurs s'appuient sur des concepts tels que la gouvernance territoriale et le pilotage à distance pour examiner comment ces projets, bien que présentés comme enracinés localement, reflètent des tensions entre les injonctions normatives de l'État et les initiatives ascendantes des acteurs territoriaux.

Question de recherche

Dans quelle mesure l'État centralisé et les acteurs locaux interagissent-ils pour territorialiser la politique de l'éolien maritime en France, et quels sont les mécanismes de réappropriation locale de ces projets?

Argumentaire des auteurs

Les auteurs s'appuient sur plusieurs points pour élaborer leur argumentaire:

La centralisation étatique et outils de gouvernance

Les auteurs montrent que l'État joue un rôle prépondérant dans le développement de l'éolien offshore, notamment à travers des instruments comme les appels d'offres, les cartes de zonage, et les procédures de concertation publique. Ces dispositifs permettent à l'État de piloter les projets "à distance" tout en renforçant son contrôle.

Les auteurs soulignent que l'éolien offshore en France illustre une centralisation étatique marquée, où l'État conserve un contrôle étroit à travers des instruments spécifiques. Parmi ces outils figurent, **les appels d'offres**, qui déterminent les zones propices et sélectionnent les consortiums industriels. Par exemple, les outils cartographiques, utilisés pour superposer contraintes techniques, environnementales et socio-économiques afin de pré-identifier les sites d'installation.

Les procédures de concertation publique, bien qu'elles apparaissent comme des concessions procédurales.

Ces dispositifs permettent à l'État d'exercer un pilotage à distance, alignant les projets sur des objectifs nationaux ambitieux. Les auteurs évoquent un paradoxe : ces projets, prétendument enracinés dans les territoires, sont en réalité planifiés à partir de cadres étatiques.

Par exemple, dans la baie de Saint-Brieuc, la localisation des parcs résulte davantage de superpositions techniques et de concertations étroites entre services étatiques et consortiums, plutôt que d'une réelle implication des communautés locales :

« La définition des zones [...] repose sur un système d'information géographique [...] permettant de superposer les contraintes techniques et économiques, mais aussi d'arbitrages socio-politiques qui relèvent d'une logique hiérarchique descendante. » (p. 73).

Alors, pour les auteurs, cette approche pose la question du rôle des territoires dans les grands projets d'infrastructure. En limitant la participation locale à des débats publics tardifs, l'État maintient une forte mainmise. Toutefois, cette centralisation est doublement

justifiée : d'une part, par les exigences techniques complexes de l'éolien offshore, et d'autre part, par l'engagement de la France envers les objectifs européens (23 % d'énergie renouvelable en 2020). Cela met en lumière une tension entre efficacité industrielle et légitimité démocratique.

Réappropriation par les acteurs locaux

Les auteurs montrent que les acteurs territoriaux (élus locaux, entreprises, associations) ne sont pas de simples récepteurs passifs. Ils utilisent stratégiquement les outils mis en place pour défendre leurs intérêts et construire leur propre représentation du territoire.

Malgré la centralisation, les acteurs locaux ne restent pas passifs. Les collectivités territoriales, associations et entreprises régionales s'approprient les dispositifs de l'État pour défendre leurs intérêts. À travers des initiatives stratégiques, ces acteurs tentent de reconstruire "leur territoire". Dans le cas de la Bretagne, par exemple, la région a mobilisé une coalition régionale pour promouvoir son intégration dans le programme éolien. Cette mobilisation est intégrée dans un narratif plus large autour du "Pacte électrique breton", qui répond à la vulnérabilité énergétique de la région :

« Une coalition régionale se met rapidement en place pour que des sites bretons soient sélectionnés [...], symbolisée par la coopération entre Jean-Yves Le Drian et Jean Daubigny, préfet de région. » (p. 80).

Pour les auteurs, ces stratégies démontrent que les territoires peuvent contourner les cadres étatiques en mobilisant des ressources narratives ou en influençant indirectement les décisions. Cela soulève une question intéressante : jusqu'à quel point cette réappropriation peut-elle réellement remodeler les projets ? Bien que les acteurs locaux aient des marges d'action, leur influence reste souvent limitée face à des consortiums industriels puissants et à un cadre national rigide.

Une hybridité de gouvernance

La politique de l'éolien offshore repose sur une gouvernance hybride où des logiques descendantes (top-down) de l'État coexistent et s'opposent parfois aux initiatives ascendantes (bottom-up) des territoires.

La politique éolienne offshore illustre une hybridité où les logiques descendantes de l'État et les initiatives ascendantes des territoires se confrontent. Cette interaction hybride reflète une tension entre centralisation technocratique et territorialisation négociée. Les auteurs notent que les outils, tels que les appels d'offres, et les débats publics ne sont pas neutres :

« Ces dispositifs [...] sont souvent perçus comme des concessions procédurales permettant à l'État de cadrer les projets tout en dépolitisant les controverses locales. » (p. 77).

Par exemple, bien que le débat public offre une apparence d'ouverture, il intervient après la définition des zones propices, limitant les possibilités de modifications substantielles :

« Même s'il le voulait, le maître d'œuvre ne pourrait pas modifier le lieu [...]. Les contraintes émergentes via le débat public restent intégrées dans un cadre déjà figé. » (p. 77). Ce modèle hybride pose un défi : comment équilibrer la centralisation nécessaire pour la coordination et la flexibilité requise pour l'ancrage territorial ?

Les auteurs suggèrent que les dispositifs actuels sont perçus comme symboliques par les acteurs locaux, ce qui limite leur capacité à mobiliser pleinement les communautés concernées.

Tensions et contradictions

La planification, notamment par l'usage des cartes, reflète une tension entre la prétention à la neutralité technique et les arbitrages socio-politiques. Les débats publics, souvent perçus comme des "concessions procédurales", interviennent tardivement et avec une influence limitée sur les décisions.

Les auteurs argumentent que l'une des contradictions majeures réside dans la tension entre la prétention de neutralité technique

L'acceptabilité sociale des énergies renouvelables

des outils (comme les cartes SIG) et les arbitrages politiques qui les sous-tendent. Les cartes, bien qu'utilisées pour légitimer des choix "objectifs", sont en réalité le fruit de négociations complexes entre différents niveaux d'acteurs :

« Ces cartes, présentées comme des instruments neutres, reflètent en réalité les normes et valeurs des agences étatiques qui les produisent. » (p. 73).

Cette tension est exacerbée par l'opacité des processus décisionnels et les luttes de pouvoir entre consortiums industriels. Par exemple, le critère d'emploi local a été utilisé stratégiquement par les entreprises pour influencer l'attribution des projets :

« Les consortiums ont construit des récits territoriaux promettant des emplois locaux [...], donnant lieu à une surenchère de promesses. » (p. 75).

Ces tensions révélées ici montrent la complexité d'un modèle de gouvernance centralisé, mais multisectoriel. Bien que les récits d'emploi et d'impact local servent à justifier les projets, ils restent souvent instrumentalisés pour renforcer des logiques industrielles.

Utilité dans la littérature scientifique

Cet article contribue à la compréhension des dynamiques de territorialisation dans les politiques énergétiques. Il met en lumière: La tension entre centralisation et décentralisation dans la gouvernance des énergies renouvelables (1). Les stratégies de réappropriation des acteurs locaux face à une politique perçue comme descendante (2). Les enjeux critiques liés à la participation publique et aux dispositifs de concertation (3).

L'analyse comparative des deux cas étudiés enrichit les débats sur les interactions entre État, industries, et territoires dans le développement des infrastructures énergétiques.

Critique

L'approche méthodologique, combinant analyse documentaire, entretiens qualitatifs et observations ethnographiques, donne une profondeur empirique notable à l'étude.

La mise en dialogue des concepts de gouvernance territoriale et de pilotage à distance permet une lecture nuancée des interactions entre acteurs.

Cependant, l'article se concentre principalement sur la dimension institutionnelle et stratégique des projets et pourrait davantage intégrer les perceptions des citoyens locaux ou les impacts environnementaux.

Enfin, la critique des débats publics reste descriptive et pourrait être approfondie pour suggérer des alternatives concrètes au processus actuel.

Conclusion

L'éolien offshore en France illustre une gouvernance énergétique en transition, marquée par une interaction complexe entre injonctions descendantes de l'État et initiatives ascendantes des territoires. En adoptant une perspective hybride, les auteurs démontrent que les acteurs locaux ne sont pas des sujets passifs, mais des co-constructeurs actifs du processus. Cet article apporte des éclairages précieux sur les recompositions contemporaines de l'action publique dans un domaine stratégique, passages clefs sur la centralisation étatique et les tensions territoriales (pages 64-79).

Cependant, ces marges sont souvent limitées par des cadres figés et des logiques industrielles. Une critique majeure concerne l'insuffisance des mécanismes de participation et de transparence. Les auteurs plaident pour une meilleure articulation entre centralisation et décentralisation afin de répondre aux enjeux territoriaux et démocratiques.

Chailleux, S., Arnauld de Sartre, X., & Briday, R. (2023). Ecological modernisation wanderings: ambivalent framing and unstable coalitions in the development of Carbon Capture, Utilisation, and Storage (CCUS) in France. *Journal of Environmental Policy & Planning*, 25(4), 400–412. <https://doi.org/10.1080/1523908X.2022.2162865>

Par Simon St-Georges

Questions de recherche

L'article explore deux questions principales. Premièrement, il cherche à comprendre pourquoi les acteurs français continuent d'investir dans le captage, l'utilisation et le stockage du carbone (CCUS) malgré des perspectives nationales comparativement limitées (en raison du nucléaire) et des résultats concrets modestes.

Deuxièmement, il vise à analyser le fonctionnement des coalitions promouvant la modernisation écologique (ME), en se concentrant sur leurs dynamiques internes, leurs stratégies et la manière dont elles influencent le développement de technologies, telles que le CCUS.

Réponse aux questions de recherche

Le CCUS a bénéficié d'un soutien institutionnel (École des Mines, Université de Lorraine) et des investissements continus presque comme capital de risque vert à potentiel de rendement élevé dans le futur. Il n'aurait pas réussi à se développer pleinement en France en raison de conflits internes et de stratégies divergentes au sein de la coalition éco-moderniste qui le promeut.

L'étude conclut que le CCUS en France est soutenu par une coalition hétérogène et instable composée d'acteurs publics et

privés. Cette coalition est caractérisée par des objectifs ambivalents et des cadres d'action fluctuants, comme le désir d'exporter un savoir-faire chez les experts techniques et de verdir des opérations polluantes pour l'industrie pétrolière pour minimiser des taxes vertes à venir (ex. Total). L'instabilité et l'ambivalence internes de la coalition ont conduit à un désalignement des acteurs, limitant ainsi la capacité de la coalition à convaincre les parties prenantes externes de l'efficacité du CCUS comme solution viable pour lutter contre le changement climatique.

Argumentation

L'analyse repose sur une combinaison de l'analyse interprétative des politiques et de la sociologie de l'innovation. Les auteurs étudient comment les acteurs impliqués dans le CCUS construisent et modifient les cadres narratifs pour justifier et promouvoir la technologie. Ils examinent également comment les identités des acteurs influencent ces cadres et comment, en retour, ces cadres affectent les identités et les stratégies des acteurs.

Trois arguments principaux sont avancés :

1. Co-construction public-privé du CCUS : Contrairement à d'autres innovations technologiques qui peuvent être capturées par des acteurs privés ou émerger de niches radicales, le CCUS en France est le résultat d'une collaboration étroite entre acteurs publics (comme le BRGM et l'IFPEN) et privés (surtout Total). Cette co-construction a permis de maintenir le CCUS sur l'agenda politique malgré des perspectives économiques limitées et un intérêt inhérent plus faible par rapport à d'autres pays. Les acteurs publics ont joué un rôle clé en fournissant une expertise technique et en légitimant la

L'acceptabilité sociale des énergies renouvelables

technologie, tandis que les acteurs privés ont apporté des ressources financières et une orientation stratégique.

2. Ambivalence des cadres et instabilité de la coalition : Les objectifs et les justifications du CCUS ont constamment évolué au fil du temps, passant de la promotion du "charbon propre" à la prévention des fuites de carbone et à la réalisation de la neutralité carbone. Cette ambivalence a entraîné une divergence des stratégies parmi les acteurs, affaiblissant la cohésion de la coalition. Par exemple, les experts publics ont mis l'accent sur le développement de petites installations de capture de CO₂ pour maintenir leur expertise nationale, tandis que les industriels se sont tournés vers des projets de stockage offshore à l'étranger pour accéder à de nouveaux marchés. Cette divergence a rendu difficile l'élaboration d'un cadre commun solide pour promouvoir efficacement le CCUS.
3. La coalition est composée d'acteurs aux intérêts, aux identités et aux motivations variés. Chaque groupe d'acteurs a tenté de reconfigurer le CCUS pour qu'il corresponde à ses propres objectifs et intérêts spécifiques. Cette dynamique a conduit à des conflits internes et à une incapacité à présenter un front uni aux décideurs politiques et au public, même si les opposants environnementaux se sont peu manifestés sur cet enjeu technique. Son financement faisait partie des plans à long-terme des ministères axés sur la transition, sans jamais être important ni prioritaire.

Contribution de l'article

L'étude apporte une nouvelle perspective en mettant en lumière l'importance des dynamiques internes des coalitions éco-

modernistes dans le succès ou l'échec de technologies comme le CCUS. Elle montre que les obstacles au développement du CCUS en France ne peuvent pas être entièrement attribués à des facteurs externes tels que le manque d'acceptabilité sociale, des modèles économiques défaillants ou des contraintes techniques. Au contraire, les interactions complexes, les conflits d'intérêts et les stratégies divergentes au sein de la coalition jouent un rôle crucial. En soulignant l'instabilité des cadres narratifs et la difficulté à aligner les objectifs des différents acteurs, l'article enrichit la compréhension des défis inhérents à la promotion de solutions technologiques dans le cadre de la modernisation écologique.

Utilité de l'étude

Cette analyse est particulièrement utile pour les décideurs politiques, les chercheurs et les praticiens engagés dans la transition écologique et la mise en œuvre de technologies bas-carbone. Elle met en évidence les défis associés à la promotion de technologies complexes au sein de coalitions hétérogènes et souligne la nécessité d'une meilleure compréhension des dynamiques internes pour assurer le succès des initiatives de modernisation écologique.

Appréciation critique

L'article offre une analyse approfondie et nuancée des raisons pour lesquelles le CCUS n'a pas réussi à se développer pleinement en France, malgré un soutien institutionnel apparent et des investissements significatifs. En mettant l'accent sur les dynamiques internes de la coalition, l'article révèle des aspects souvent négligés dans les études sur la transition écologique, qui se concentrent généralement sur des facteurs externes (\$, volonté politique, acceptabilité sociale, etc.).

L'acceptabilité sociale des énergies renouvelables

Cependant, l'étude comporte diverses limites. Premièrement, une analyse comparative avec d'autres pays où le CCUS a connu plus de succès aurait pu fournir un contexte plus large et permettre de généraliser les conclusions, le cas échéant (il n'y en a peu, la difficulté technologique étant la majeure variable explicative?). Deuxièmement, bien que l'article mentionne l'importance des "espaces publics discrets" où les décisions sont prises, une exploration plus détaillée de ces espaces, de leur fonctionnement et de leur influence sur les politiques publiques aurait renforcé l'analyse. J'ai apprécié apprendre, cependant, que l'industrie pétrolière française avait peu d'appétit pour appliquer le CCUS à ses propres usines, mais envisageait fournir cette technologie à l'industrie moins technologiquement avancée du gaz et du charbon. Et de savoir que tous les répondant-es démontrent une ambivalence quant au potentiel du CCUS.